

# Charte informatique pour l'école secondaire de Tramelan

## 1. Préambule

Depuis quelques années, l'école secondaire de Tramelan met l'ordinateur à disposition des élèves qui ont accès à divers logiciels choisis par les enseignants<sup>1</sup> et à Internet. L'accès à Internet par l'intermédiaire de notre établissement est un privilège et non un droit. Pour garantir une utilisation adéquate de ces moyens techniques auxiliaires, la présente charte interne doit être respectée.

## 2. Utilisation de l'ordinateur

- Je prends soin du matériel informatique mis à disposition.
- J'utilise l'ordinateur seulement avec l'autorisation explicite de l'enseignant et uniquement pour faire un travail scolaire.
- Je suis responsable de ce que j'écris et de ce que je dis. C'est pourquoi j'écris mon prénom sur chaque document que j'ai créé. J'utilise un langage respectueux sans grossièretés, injures ou autres mots méchants.
- Je veille à l'orthographe et à la bonne présentation de mon travail.
- J'enregistre mon travail dans mon dossier. Je ne vais pas ouvrir ou modifier les dossiers ou les documents des autres.
- Avant d'imprimer un document, je demande l'autorisation à mon enseignant.
- Je garde mes mots de passe pour moi car ils sont comme ma brosse à dents. Je ne les partage pas avec mes amis.
- Je n'ai pas le droit d'installer des programmes. Je demande l'autorisation à l'enseignant.



## 3. Accès à Internet

Internet est un réseau électronique composé de milliers d'ordinateurs reliés à travers le monde et utilisé de façon quotidienne par des millions d'internautes.

L'utilisation d'Internet dans l'école permet :

- De partager nos expériences et nos activités par le biais de notre site Internet.
- De chercher et de trouver de l'information liée aux sujets étudiés ;
- De réaliser des visites virtuelles (paysages, musée, etc...) ;
- D'établir des communications avec d'autres écoles ou d'autres sites pédagogiques.
- ...



Internet est une énorme banque d'informations dont un grand nombre sont très précieuses. Nous pensons que les inconvénients comme les informations sexistes, racistes, violentes et autres ne doivent pas empêcher d'utiliser les ressources d'Internet. Afin de contrer les mauvais côtés d'Internet, toute utilisation sera supervisée et chaque élève sera tenu de respecter les règles suivantes :

<sup>1</sup> Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte

- J'utilise Internet uniquement si l'enseignant est présent en classe.
- Sur Internet, je ne cherche que des informations spécifiques qui concernent le travail en classe ou pour un exposé.
- Je comprends que ce qui est présent sur internet n'est pas forcément vrai, d'actualité ou fiable.
- Si je rencontre des images ou des propos choquants sur Internet, j'en informe mon enseignant.
- A l'école, je n'ai pas le droit:
  - De participer à des forums ou des chats à titre privé (à moins que ce soit sur une plateforme pédagogique indiquée spécifiquement par l'enseignant).
  - De rechercher des contenus érotiques ou pornographiques ou incitants à la haine et la violence. Si j'ouvre par mégarde un tel site ou des images de ce type, j'avertis immédiatement mon enseignant.
  - De télécharger des documents qui sont protégés par un copyright.
- Lorsque j'utilise une information trouvée sur Internet (texte, photo ou autre), je mentionne toujours l'adresse URL précise de la page à laquelle l'information a été trouvée.
- La messagerie (courrier électronique) s'utilise seulement avec l'autorisation explicite de l'enseignant. Je ne donne alors aucune information personnelle (nom de famille, numéro de téléphone, photo ou adresse e-mail ni de moi-même ni de quelqu'un d'autre. Chaque message sera signé. Il n'y aura pas de messages anonymes (utiliser le nom de quelqu'un d'autre) ou fictifs.

#### **4. Courrier électronique**

L'école de Tramelan met à disposition de ces élèves une adresse mail @estramelan.ch, qui leur permet d'effectuer leurs communications liées au travail : recherche de stage, communication avec les écoles...

- Ma messagerie sera utilisée dans un cadre scolaire uniquement.
- Je suis responsable des courriers que j'envoie et j'en assume le contenu.
- Je garde mon mot de passe secret. Il ne sera pas divulgué. Il est comme une brosse à dents, je ne le prête même pas à mes amis proches.
- Je n'ouvre pas les pièces jointes d'un expéditeur inconnu.
- Je ne publie ou n'envoie pas des photos sans l'accord des personnes y figurant.
- Je ne publie pas des injures, des propos racistes ou diffamatoires ou des images malveillantes sur Internet ou par le biais de ma messagerie. La diffusion et le stockage de telles données sont également interdits.
- Les enseignants ont un droit d'accès à ma messagerie. En cas de doute, ils pourront consulter mon compte, et/ou le bloquer.

#### **5. Sanctions appliquées en cas de manquement à la présente charte**

Les sanctions en cas d'infraction à cette charte seront adaptées en fonction de la gravité des faits. Dans tous les cas, le(s) élève(s) concerné(s) doit(ont) répondre de leurs actes.

Quatre types de mesures sont prévus :

- Interdiction d'utiliser l'outil informatique pour une certaine durée déterminée ;
- Heures d'arrêt ;
- Lettre aux parents adressée par la Direction d'école ;
- Signalement à la commission des écoles.

## 6. Mode de ratification

Chers parents,

Cette charte peut être complétée ou modifiée au besoin et fera alors l'objet d'une information, voire d'une nouvelle signature par les utilisateurs.

En début de chaque année scolaire, elle sera étudiée en classe par le maître de classe, et signée par les élèves et leurs parents.

Pour beaucoup d'enfants, l'école ne constitue pas l'unique lieu dans lequel ils peuvent accéder à Internet puisque de plus en plus de familles sont connectées. La capacité d'employer les médias, les images et les technologies de l'information et de la communication (MITIC) de manière pertinente est une compétence clé, à condition bien sûr de réfléchir aux risques qui vont de pair avec l'usage de ces outils.

Afin de développer les compétences médias des élèves, des règles et des devoirs régissant l'utilisation d'Internet à l'école sont indispensables. Nous espérons que les réflexions menées à l'école et sur le plan familial puissent se compléter les unes les autres afin d'offrir le meilleur bagage possible aux enfants qui surfent sur Internet.

Notre école anime son propre site web. Il contient, entre autres, des pages qui reflètent la vie de l'établissement et de la classe. Pour que ce site puisse illustrer les activités et projets en cours, il est souhaité de pouvoir publier des photos et des travaux d'élèves. De fait, votre accord est indispensable pour l'utilisation de photos où votre enfant serait reconnaissable (photo portrait exclue) ou de travaux réalisés par votre enfant.

### L'école s'engage:

- à ne publier des photos que dans le respect des élèves et de leurs enseignants;
- à ne mentionner que le prénom des élèves pour tout document (textes, photos, sons, vidéos...).

-----

### Pour l'élève ..... (Nom et prénom)

Je connais la charte informatique de l'école secondaire de Tramelan et je m'engage à la respecter.

Lieu et date: ..... Élève (signature): .....

### Pour les parents ou les représentants légaux:

Nous avons pris connaissance de la charte informatique de l'école secondaire de Tramelan et soutenons les règles de bon fonctionnement qu'elle contient.

Nous autorisons l'école à publier les images de notre enfant. OUI  NON

Nous savons également qu'en tout temps nous pouvons exiger le retrait d'une image ou d'une production particulière si leur publication nous dérange ou dérange notre enfant. Nous pouvons également retirer notre autorisation générale en contactant l'enseignant.

Lieu et date: ..... Pour les parents (signature): .....